BULLETIN MUNICIPAL

LAPRUGNE 2025

Madame le Maire

vous convie toutes et tous

à la salle des fêtes pour

présenter ses vœux

Dimanche 11 janvier 2026

à 11h00

Chers habitants de Laprugne, chers amis,

En cette nouvelle année, c'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous. Ces vœux sont les derniers que je formule en tant que maire de Laprugne.

Après six années d'engagement au service de notre commune, j'ai choisi de ne pas solliciter le renouvellement de mon mandat et de tourner une page importante de ma vie. Ce choix, personnel et réfléchi, s'accompagne d'un profond sentiment de gratitude pour tout ce que ces années m'ont apporté.

Être maire, c'est vivre une expérience humaine unique, faite de rencontres, d'écoute, d'efforts partagés et parfois de décisions difficiles. C'est apprendre la patience, le courage et la mesure, dans un contexte où le rôle d'élu devient de plus en plus complexe, entre attentes fortes et moyens limités.

Si j'ai parfois douté, j'ai surtout beaucoup appris. J'ai pu mesurer la force du collectif, la richesse du dialogue et l'attachement sincère de chacun à ce village. Rien n'aurait été possible sans la mobilisation des élus, des agents communaux, des associations, des bénévoles et de tous ceux qui, par leur engagement, contribuent à faire vivre Laprugne.

Les réalisations de ces dernières années sont avant tout le fruit de ce travail commun, de cette énergie collective qui dépasse les différences et les aléas. C'est cette solidarité, cette volonté d'avancer ensemble, qui fait la véritable richesse d'une commune.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à celles et ceux qui m'ont accompagnée, soutenue, parfois questionnée, toujours dans un même objectif : servir Laprugne avec sincérité et dévouement.

Je vais à présent quitter ce village, mais je le ferai avec le cœur rempli de souvenirs et de gratitude. Laprugne restera pour moi un lieu d'attachement profond, de vie partagée et d'émotions fortes.

À toutes et à tous, je souhaite une année 2026 emplie de santé, de douceur et d'espérance.

Et pour conclure, je ferai miennes les paroles de Jacques Brel :

"Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns."

Bonne année à chacune et à chacun d'entre vous, et vive Laprugne.

Séverine Thomas-Mollon

Maire de Laprugne

La MAIRIE à votre service :

Horaires de la mairie et de la poste:

Mardi, mercredi, Vendredi : 9H00-12H00 / 13H30-17H30

Jeudi : 9H00-12H00 et samedi : 9H00-11H00

Téléphone standard : 04 70 59 77 11

Mail : mairie.commune-de-laprugne@orange.fr

Site Internet : https://www.intramuros.org/laprugne

Sur ce site vous trouverez toutes les actualités de la commune,
les comptes-rendus du Conseil Municipal, les formalités administratives, la vie sociale, les menus de l'école, des annonces emploi, les infos sur le culte, l'histoire de la commune …

Compte Instagram : laprugne_notre_commune

Un compte ludique principalement dédié à la photo sur le thème de Laprugne, avec quelques messages divers concernant la commune.

Page Facebook : Laprugne notre commune

Informations rapides sur la commune et les environs.

- **INFORMATIQUE et INTERNET** : Un local, équipé d'un ordinateur avec imprimante et scanner, est mis à votre disposition gratuitement à la mairie, aux heures d'ouverture. Vous pouvez ainsi chercher des informations sur Internet (Services publics, La Poste, etc…) mais aussi apprendre à travailler sur ordinateur (traitement de texte, tableur, etc…). En toute confidentialité.

- **Location de la SALLE des FÊTES** : **100€** la journée. **200€** le week-end.
Possibilité de louer le projecteur avec accès Wifi
La vaisselle a été entièrement renouvelée. Un état des lieux sera fait avant et après la possession du lieu.
Une caution sera exigée.
S'adresser en mairie.
- **Location de la petite salle** : **30€** la journée.
Une gratuité par an pour les associations.

- **Service de TAXI** est mis à disposition de tous pour le trajet Mairie de Laprugne-Vichy : départ 12h45 sur le parking de la mairie et retour à 17h30 devant la gare de Vichy, tous les mercredis et samedis. Le trajet est de 1€ pour les mineurs et les étudiants et de 2€ pour tout autre passager. Même tarif pour le retour. Réservation obligatoire par téléphone, la veille avant 17h00 au : **09 74 13 66 06** .
- **Service de BUS** : Trajet Laprugne-Vichy, les mercredis et samedis. Réservation la veille avant 17h00, au même numéro que pour le taxi.

POLICE : 17

Médecins régulateurs :
04 70 48 57 87

POMPIERS

Commençons par un petit nettoyage de printemps ! **J'AIME LA NATURE PROPRE**, organisé par la Fédération des chasseurs de l'Allier le 23 mars. Quelques bénévoles ont arpenté différents endroits de la commune. La récolte a été bonne… Hélas !

Pour améliorer la sécurité autour des bâtiments du Cordat, des travaux de restauration de la clôture et le débroussaillage du terrain ont été réalisés par une entreprise mandatée par le liquidateur judiciaire. Aucune contribution financière n'a été engagée par la commune.

Comme cela avait été annoncé, la mise en place d'une règlementation de stationnement de la route de la Loge des Gardes est réalisée. Les emplacements des parkings ont été tracés et de nouveaux panneaux de signalisation sont installés.

Avant le démarrage des travaux de toiture de la mairie, le déblaiement du grenier a été effectué par notre cantonnier, Michael.

Grâce à l'aide bénévole de Mme et M. Patout, le mur le plus abîmé à l'intérieur de l'église a été rénové sur toute sa longueur, du sol jusqu'au bas des vitraux.

Une centaine de lampadaires de la commune ont été rééquipés d'ampoules LED, lumière blanc chaud, ce qui permettra de réaliser une économie supplémentaire des dépenses énergétiques et une amélioration environnementale.

Au mois de juillet, les couvertures des toitures de l'école et de la salle des fêtes ont été complètement rénovées par la pose d'un bac acier avec doublage isolant

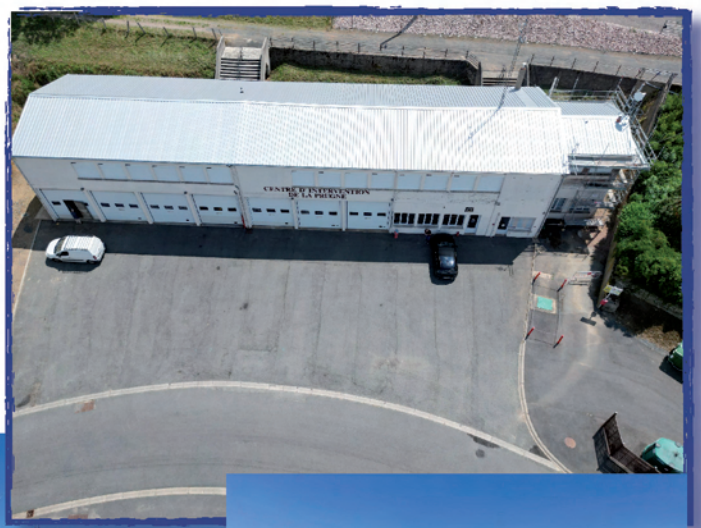

LE POIDS PUBLIC.

Au cours de cette année, les travaux de ce petit bâtiment emblématique de la commune ont été réalisés, soutenus par l'association des Amis de Saint Jean-Baptiste. qui a eu recours à la Fondation du Patrimoine pour obtenir des dons de particuliers, aux Mécènes du Patrimoine, à la Fondation du Crédit Agricole.
Ainsi, le coût total des travaux pour la commune a été notablement réduit.

FONDATION DU PATRIMOINE

mécènes DU PATRIMOINE le club Allier

FONDATION CRÉDIT AGRICOLE SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT

AVANT TRAVAUX

ÉGLISE.

Réfection des murs extérieurs, remplacement de pierres et joints détériorés sur le pourtour de l'édifice.

Réfection complète de la charpente et de la couverture de la Mairie.
Septembre/Octobre

Cérémonie du 8 Mai

Cérémonie du 11 Novembre

Laura LAURAND, double médaillée à la Coupe d'Europe de Majorette

Une jeune étoile des **Starlines du Mayet-de-Montagne** fait briller la France à Poreč.
Coupe d'Europe de Majorette – Poreč (Croatie), 22-26 octobre 2025

Laura LAURAND a réalisé une performance exceptionnelle en décrochant **la médaille d'Argent en solo Cadette**, avec une prestation inspirée du célèbre conte du *Petit Chaperon Rouge*. Son passage, mêlant **force narrative, élégance et technique**, a conquis le jury et le public. Dans son costume rouge éclatant et une mise en scène soignée, Laura a incarné une héroïne moderne : expressive, déterminée et pleine d'énergie.

Mais Laura ne s'est pas arrêtée là : elle a également **apporté ses qualités techniques au sein de l'équipe "Team Color"**, contribuant au succès du collectif qui a remporté **la médaille d'Or**. Cette double distinction illustre à la fois son talent individuel et son esprit d'équipe.

Un travail d'endurance, de passion et d'accompagnement

Derrière cette réussite se cachent des **mois de travail intensif** et un **entourage exceptionnel**.

Laura s'entraîne en moyenne **plus de six heures par semaine**, entre répétitions chorégraphiques, perfectionnement technique, préparation physique et mentale.
Son sérieux, sa rigueur et son sens du détail sont à l'image de l'esprit du club : **allier exigence, passion et plaisir de la performance.**

Elle bénéficie du **suivi attentif d'Amélie Vernay**, sa coach de référence au sein des **Starlines du Mayet-de-Montagne**. À ses côtés, **Alexy Bernard**, athlète international de **twirling bâton**, a apporté une contribution essentielle à cette aventure.
C'est lui qui a **créé la chorégraphie** du solo, une composition à la fois technique et expressive, parfaitement adaptée à la personnalité et au style de Laura.

Amélie Vernay
Coach Sportive, Club Les Starlines

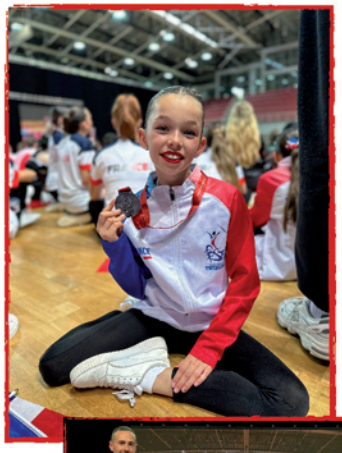

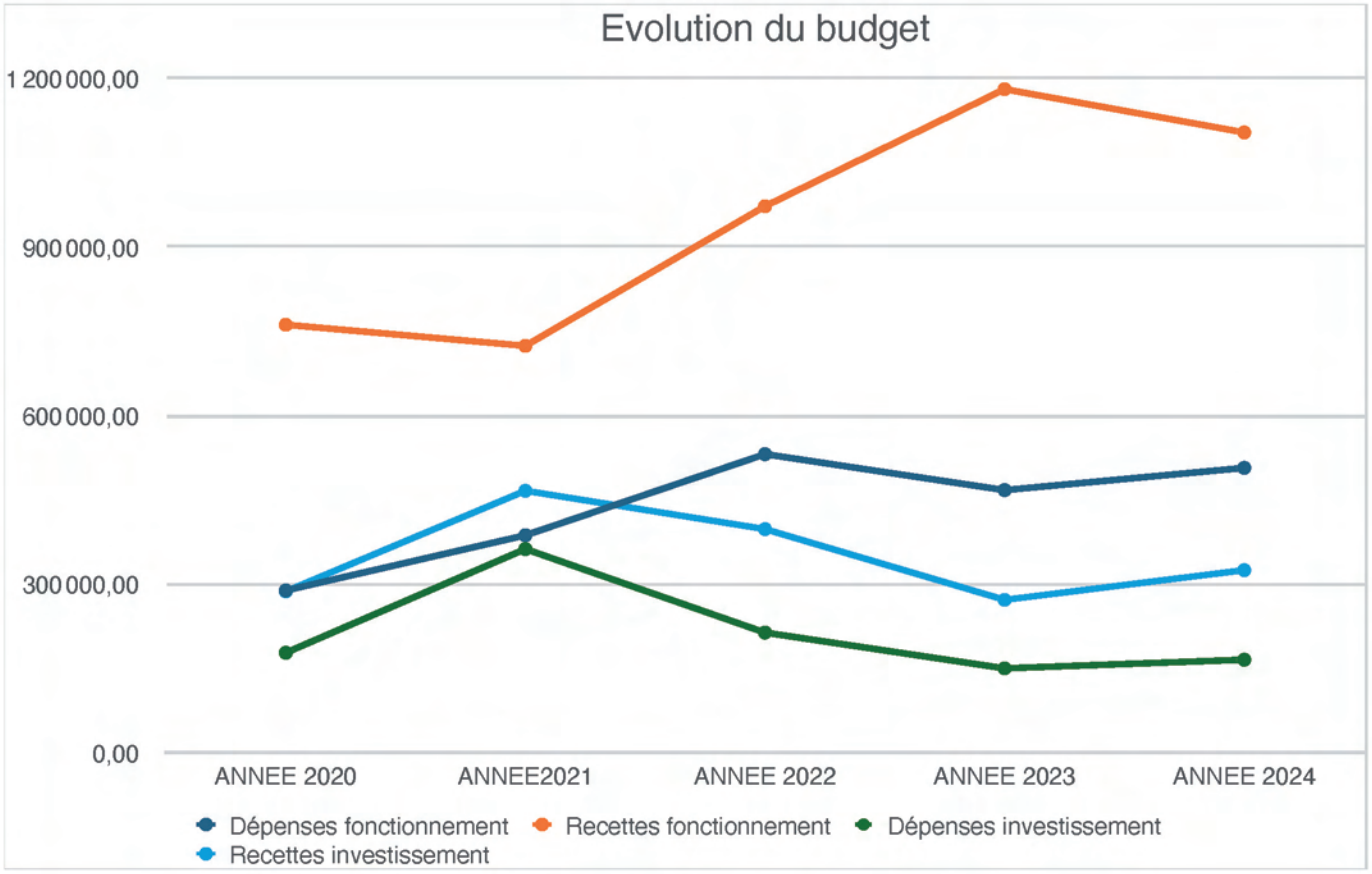
Evolution du budget
1 200 000,00
900 000,00
600 000,00
300 000,00
0,00
ANNEE 2020
ANNEE2021
ANNEE 2022
ANNEE 2023
ANNEE 2024
Dépenses fonctionnement
Recettes fonctionnement
Dépenses investissement
Recettes investissement

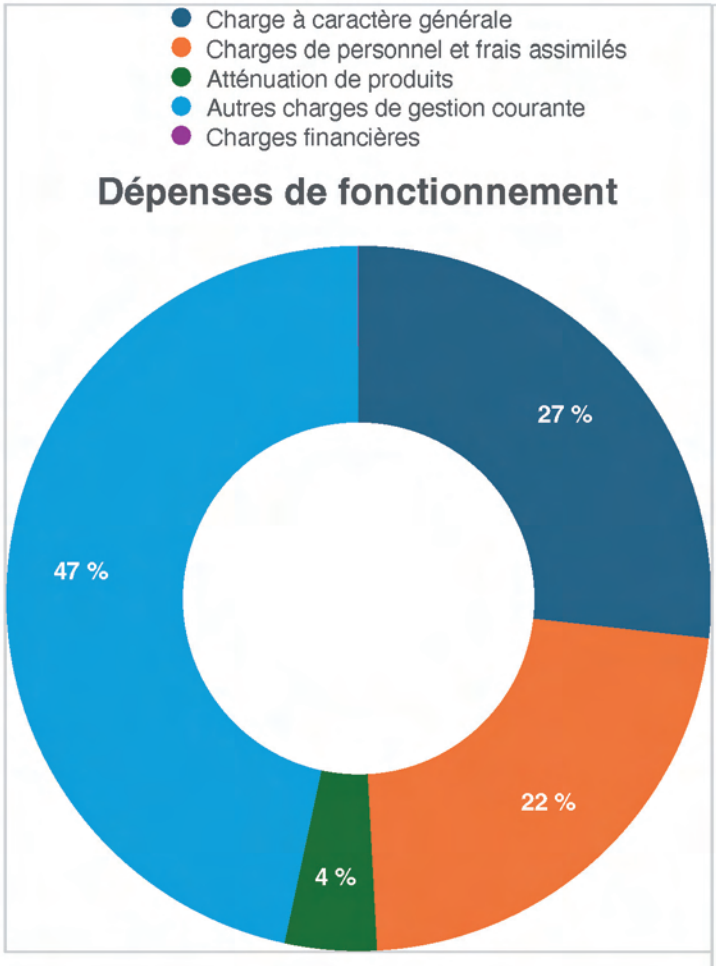
Charge à caractère générale
Charges de personnel et frais assimilés
Atténuation de produits
Autres charges de gestion courante
Charges financières
Dépenses de fonctionnement
27 %
22 %
4 %
47 %

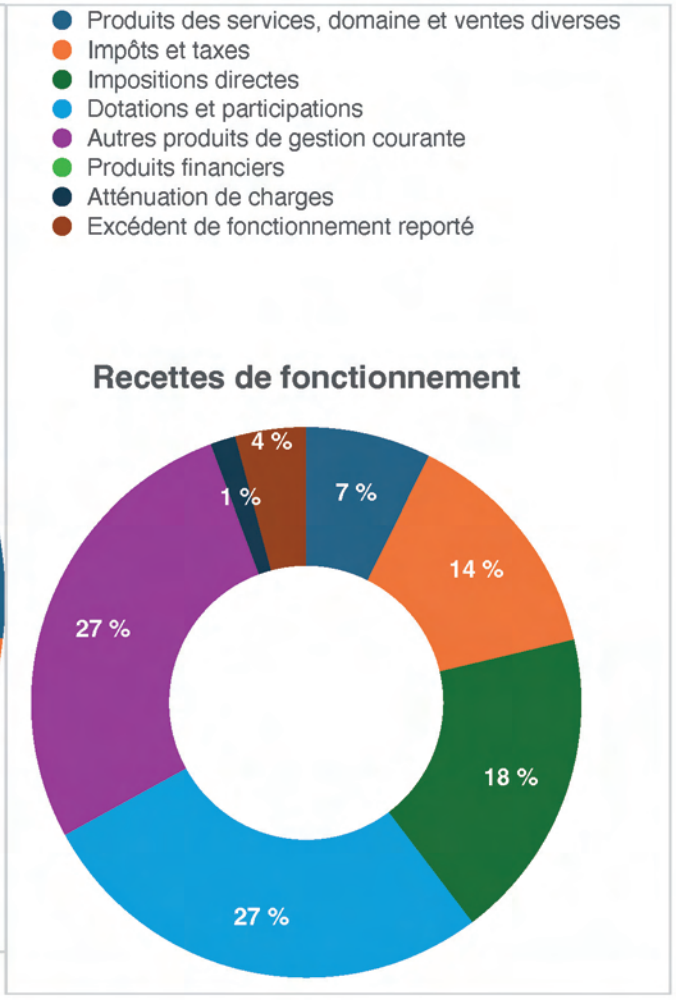
Produits des services, domaine et ventes diverses
Impôts et taxes
Impositions directes
Dotations et participations
Autres produits de gestion courante
Produits financiers
Atténuation de charges
Excédent de fonctionnement reporté
Recettes de fonctionnement
7 %
14 %
18 %
27 %
27 %
1 %
4 %

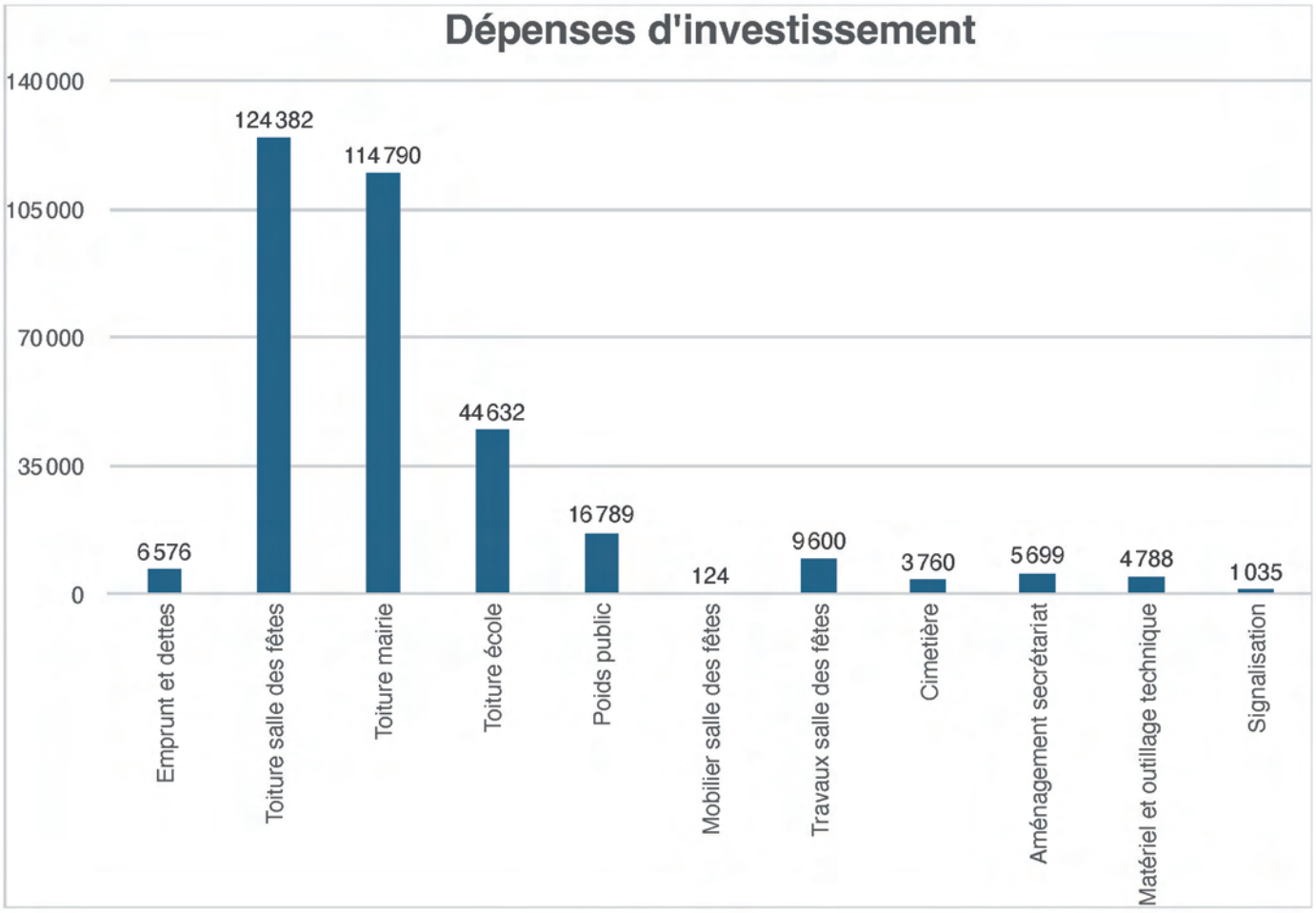
Dépenses d'investissement
140 000
105 000
70 000
35 000
0
6 576
124 382
114 790
44 632
16 789
124
9 600
3 760
5 699
4 788
1 035
Emprunt et dettes
Toiture salle des fêtes
Toiture mairie
Toiture école
Poids public
Mobilier salle des fêtes
Travaux salle des fêtes
Cimetière
Aménagement secrétariat
Matériel et outillage technique
Signalisation

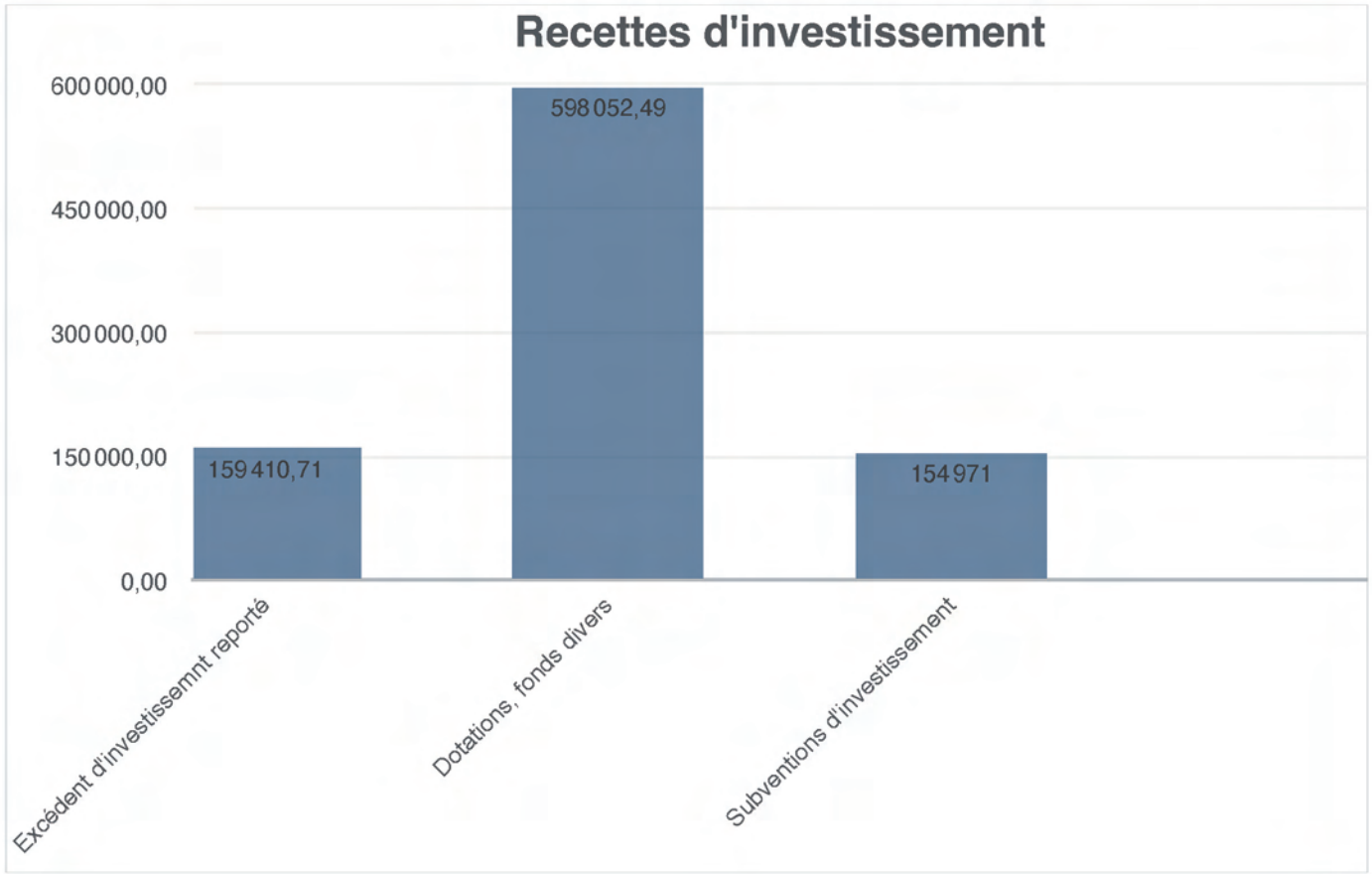
Recettes d'investissement
600 000,00
450 000,00
300 000,00
150 000,00
0,00
159 410,71
598 052,49
154 971
Excédent d'investissemnt reporté
Dotations, fonds divers
Subventions d'investissement

Samedi 15 novembre.

En présence de M. Nicolas Ray, député de l'Allier, de Mme Martine Arnaud, conseillère départementale, de Mme le maire, Séverine Thomas-Mollon et de ses conseillers, de la famille de Melle **Georgette BLETTERY,** généreuse donatrice de notre commune, et de nombreux habitants de Laprugne, une plaque en son honneur a été dévoilée à l'entrée de la salle des fêtes qui portera désormais son nom.

Cette cérémonie a été suivie du traditionnel repas annuel des Aînés

Amicale des sapeurs-pompiers de Laprugne.

Président : Jean Picarle . Mail : picarlejean@gmail.com . Tel : 06 61 80 87 16.
Contact : chef de centre par mail : herve.cloux@sdis03.fr

Nous profitons du bulletin communal annuel pour vous informer de notre centre et de notre amicale.

D'abord notre Sainte Barbe 2024 où nous avons eu le plaisir d'accueillir notre Directeur Départemental, le Colonel Hors Classe Philippe SANSA, le lieutenant Colonel Julien CHARBONNIER Chef de Groupement de Vichy, le Commandant Anthony DURANTET, le Capitaine Serge LACOSTE, Président de l'U.D., Madame Martine ARNAUD Conseillère Départementale de l'Allier et les Maires de notre secteur. La présence de ces personnalités est un honneur pour nous parce qu'elle prouve leur reconnaissance et leur soutien aux sapeurs-pompiers du Centre de Laprugne.

Au cours de cette cérémonie les Jeunes Sapeurs Pompiers ont reçu leur diplôme par les différentes autorités présentes.

Notre chef de Centre Hervé CLOUX a fait le bilan, très positif, de l'année 2024 que ce soit pour le nombre d'interventions, les formations suivies ou la disponibilité de nos pompiers.

En 2025, nous avons accueilli 4 nouvelles recrues : Sapeure Nina SOUIDIA, Sapeure Océane PEURIERE, Sapeur Jordan BLANCO et Sapeur Clément CHABRIER. Nous leurs souhaitons la bienvenue et une longue carrière chez les pompiers.

Le 9 août 2025, nous avons organisé et tiré le feu d'artifice au stade de Laprugne sous la responsabilité de l'artificier Aurélien DUFOUR et Hervé CLOUX après s'être retrouvés autour d'une table dans une ambiance très conviviale pour compléter cette belle journée estivale.

L'amicale a fait l'achat d'une machine à fumée pour la mise en condition réelle lors des manœuvres incendie. Disposant de ce matériel au sein de notre centre de secours, il est plus facile d'assurer ces formations à la demande.

C'est avec beaucoup de regret que nous avons abandonné l'organisation de l'épreuve sportive de « La Verticale ». En effet, l'organisation était très lourde notamment avec les contraintes de sécurité et administratives.

L'ensemble des Sapeurs Pompiers de Laprugne se joint à nous pour vous souhaiter une très bonne année 2026 et pour vous remercier de votre accueil lors de notre passage des calendriers.

Hervé CLOUX et Jean PICARLE

ÉCOLE PRIMAIRE Victor Schoëlcher
Pierre GERARD Directeur-Enseignant de l'école
12, Route de la Loge des Gardes ; 03250 LAPRUGNE
04 70 59 77 49 . ecole.laprugne.03@ac-clermont.fr

Avec 14 élèves à la rentrée de septembre 2025, notre classe unique se maintient bien pour le moment.
Un petit changement est à noter dans le personnel, avec l'arrivée d'Amélie CASSAN pour les remplacements, les jeudis. Elle remplace ainsi Florence HILD-CAMARA qui nous a accompagnés pendant deux années.

La fin de l'année scolaire précédente a été marquée par le voyage scolaire à Paris, du 10 au 12 Juin 2025. Voyage riche en découverte pour nos petits prugnards, avec un transport en train depuis Vichy (sans retard !), puis la découverte de la cathédrale Notre-Dame, de l'île de la Cité, de la Tour Eiffel, sans oublier la journée phare de cette excursion : la journée à Versailles. On peut dire que tous sont rentrés avec des souvenirs inoubliables.

Cette année, il aura également fallu attendre le dernier jour de classe, le vendredi 5 juillet pour que vous puissiez venir découvrir le spectacle de fin d'année.

Nouvelle rentrée, nouveaux projets !
Même si tout n'est pas encore calé, plusieurs idées pointent le bout de leur nez, en voici quelques-unes :

-Participation de la classe au concert de Noël de Laprugne,

-Cycle autour du vélo, en profitant du départ de la rando VTT « Bois-Noirs Oxygène », rassemblant plus de 800 participants fin juin à Lavoine sur le nouveau pôle sportif VTT du Montoncel,

-Classe transplantée de deux jours dans le Haut-Forez (secteur Ambert ?) suite à l'entrée des communes voisines (Saint-Priest-la-Prugne, Lavoine et La Guillermie) dans le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez.

Enfin, à quelques jours des fêtes de fin d'année, permettez-moi de vous souhaiter, de ma part, comme de l'ensemble du personnel de l'école, à tous, de très beaux moments avec vos proches, et surtout nos meilleurs vœux pour 2026 !

Pierre Gérard

Association de l'école Schoelcher de Laprugne (AESL).

Président : Loïc Fradin
Frédéric Lautru, Trésorier - Aude Lemberg Feugère, Secrétaire
Mail : aeslaprugne@gmail.com . Tel : 06 63 86 85 89

Chers parents d'élèves, familles, amis, voisins, en ce début d'hiver dans notre montagne, nous vous adressons nos remerciements pour votre participation et implication tout au long de l'année. De par nos évènements, nous avons eu différentes occasions de vous solliciter et nous sommes ravis de pouvoir compter sur votre soutien. Grace à vous l'association continue à proposer tout au long de l'année des activités à nos enfants.
Nous adressons un remerciement tout particulier à Blandine Laurand, cédant sa place de présidente, après de longues années à occuper ce rôle. Sa détermination et son investissement ont énormément contribué à l'épanouissement de nos enfants.

Nous avons été très actif, retour sur l'année dès **Fin 2024**
Novembre : Tombolas
Décembre : Arbre de Noël en compagnie du Père Nöel

2025
1er Mars : Choucroute dansante – Salle des fêtes de Laprugne
Mardi Gras – Défilé des enfants dans le bourg
Sortie Déjeuner et bowling – Roanne
Mai : Visite par de la tête d'or - Lyon
Sortie à l'aquarium de Lyon
Juin :Danses des écoles (La Chabanne, St Clément, Le Mayet de Montagne, Laprugne
En compagnie de La Sabotée Cussetoise
Kermesse de l'école
Juillet : Voyage Loir-et-Cher – Zoo de Beauval

Nous vous attendons nombreux début Mars, lors du traditionnel repas dansant Choucroute.

Mot du président de l'AESL : Je suis ravi de m'engager dans ce nouveau rôle pour l'association, je serai à votre écoute et c'est avec grand plaisir que je serai disponible pour nos enfants, l'AESL et moi-même vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année.

Loïc Fradin

COMITÉ DES FÊTES DE LAPRUGNE

L'année 2025 a commencé par notre concours de belote en Février puis par le concours de pétanque !

Le week-end du 21 et 22 juin 2025 a eu lieu la fête patronale du village avec la tournée des brioches le samedi matin, la messe et la vente de l'agneau le dimanche matin.

Vous avez été très nombreux à venir déguster le repas préparé par notre traiteur Fournet Fayard et à danser l'après-midi sur les musiques de Patrick Fradin.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une soirée moules frites le 31 janvier 2026, notre concours de pétanque et la fête patronale qui se déroulera le week-end du 27 et 28 juin 2026 !

Un grand merci à tous les bénévoles et commerçants qui nous aident pour organiser toutes ces manifestations !

Le bureau du Comité des Fêtes

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2026

Association des Grands Jeux de Laprugne
Président: Anthony Mondière
Tel: +33 6 62 49 95 26
E-Mail: anthony.mondière@laposte.net

Dimanche 3 août, lors des **Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise**, nos joueurs ont fait preuve d'un bel **engagement**, d'une vraie **entraide** et d'une **attitude exemplaire** sur le terrain. Ensemble, ils ont joué avec **courage**, **bonne humeur** et **respect**, rassemblant toutes les générations autour du plaisir du jeu et du partage.

Grâce à leur détermination et à leur bel esprit collectif, **notre équipe a terminé à une très belle 4e place au classement général** ! Un résultat qui témoigne de leur investissement et de leur passion.

Leurs exploits, qu'ils soient petits ou grands, ont fait **vibrer tout le village**. Chaque point marqué, chaque sourire, chaque geste d'encouragement a été une **victoire partagée**.

Aujourd'hui, nous tenons à **féliciter nos champions** et à **remercier chacun d'entre eux** pour leur énergie et leur enthousiasme. Grâce à eux, notre village rayonne et se renforce un peu plus à chaque rencontre.

Et rendez-vous **l'an prochain à Ferrières-sur-Sichon** pour une nouvelle édition des **Grands Jeux de la Montagne Bourbonnaise** ! Ensemble, continuons à soutenir nos joueurs, petits et grands, car à travers chaque partie, c'est **l'esprit de notre communauté** qui grandit et s'épanouit.

Un immense bravo et merci à tous pour ces merveilleux moments de convivialité et de fierté partagée !

Les P’tites Notes en Folie.

Mail : choralelaprugne03@gmail.com . Tel : 06 95 96 47

Vice-présidente : Nadine CHARASSE
Secrétaire : Thérèse REBIRON
Trésorière : Jeanine THOMARAT
Cheffe de chœur : Nadine CHARASSE
La prochaine assemblée générale se tiendra en début d’année 2026

Inscription : 12 € pour l’année.
Répétitions : Tous les lundis de 18h30 à 20h00 en alternance à Laprugne et le Mayet de Montagne.
Notre chorale, composée de 25 membres, est subventionnée par les communes de Laprugne, St Clément ainsi que le département de l’Allier.

Nous rendons hommage à Claude Scheffer, notre président, parti cet automne avec sa guitare et sa passion pour la chanson.

Concert de Noël 2024

Concerts à l’EHPAD du Mayet de Montagne et à la Foire Agricole. Marché éphémère de Nizerolles. Journée Interclubs à Saint Clément avec le Centre Social le 15 septembre.

Fête de la musique le 21 juin à Saint-Clément

Le Club de l'Amitié.

Président : Jean Damet. Tel : 06 63 59 84 83
Vice Présidente : PERRET Solange
Secrétaire : FRADIN Denise
Secrétaire adjointe : PATOUT Martine
Trésorière : SCHEFFER Ginette
Trésorière Adjointe : BONY Françoise
Contrôleur aux comptes : BARRAUD Roger
Contrôleur aux comptes : FERNANDES Jeannine

L'assemblée générale a eu lieu le 20 mars 2025

2 février, repas au restaurant «La Rosée du matin», le Chier, situé entre Le Mayet et Ferrières

1er juillet, marche «Interclubs» à la Loge des Gardes, organisée par le Centre Social du Mayet.
Une quinzaine de personnes ont participé. Nous remercions l'association Vol-Libre qui nous a accueillis dans son local pour le pique-nique.

3 septembre, repas avec le Club de Coulanges à l'auberge du Jacquelin, à Seuillet.

Les Amis de Saint-Jean-Baptiste de Laprugne.

Présidente Solange Perret

Trésorière : Ginette Scheffer
Trésorier adjoint : Raymond Bonnet
Secrétaire : Bernard Paput
Secrétaire adjointe : Jeannine Fernandes
Membre actif : Jean-Luc Fontaine

- **Organisation de la vente de l'agneau lors de la fête de la Saint-Jean.**
À la vente aux enchères du 22 juin 2025, l'agneau offert par Marie-Ange Dépalle a été emporté à 820€ par la jeune Mathilde.

- **Mise en valeur du patrimoine par l'entretien bénévole du mobilier de l'église, des statues et des objets de culte. Réalisation de la crèche de Noël.**
(Vous pouvez nous faire don de santons).

Cette année, un éclairage solaire a été installé au dessus de la statue de la Vierge, place de l'abbé Chômienne.

Nous avons initié le projet de restauration du «Poids public». Afin d'aider financièrement la municipalité, nous avons eu recours à la Fondation du Patrimoine pour obtenir des dons de particuliers, au Club des mécènes du Patrimoine de l'Allier et à la Fondation de Crédit Agricole.

Le 22 juillet, nous avons invité l'association Pentatête pour un nouveau concert, dans le cadre du Festival des Monts de la Madeleine, avec l'aide financière de la Mairie et du Département. Il s'est tenu à l'église et a attiré une centaine de spectateurs venus de toute la région.
Deux musiciens nous ont offerts ce beau moment musical : Adélie Seignez-Bacquet (violoncelle) et Clément Couty (Euphonium). Un concert en Juillet 2026 est déjà envisagé.

Présidente : Gisèle Hannion
Mail : hannion.gisele@yahoo.com .
Tel : 06 70 59 77 76.

ASSOCIATION DE LA BURNOLLE

L'article 2 de nos statuts stipule les buts de notre association, à savoir :

- Faciliter la vie quotidienne des riverains
- Entretenir un lien entre les membres de l'association
- Sauvegarder et protéger le hameau de la Burnolle et ses environs
- Entretenir et faire vivre les traditions

L'assemblée de l'association s'est tenue le 12 août et s'est clôturée par un repas convivial.

À tour de rôle les membres se relaient été comme hiver pour entretenir le village.

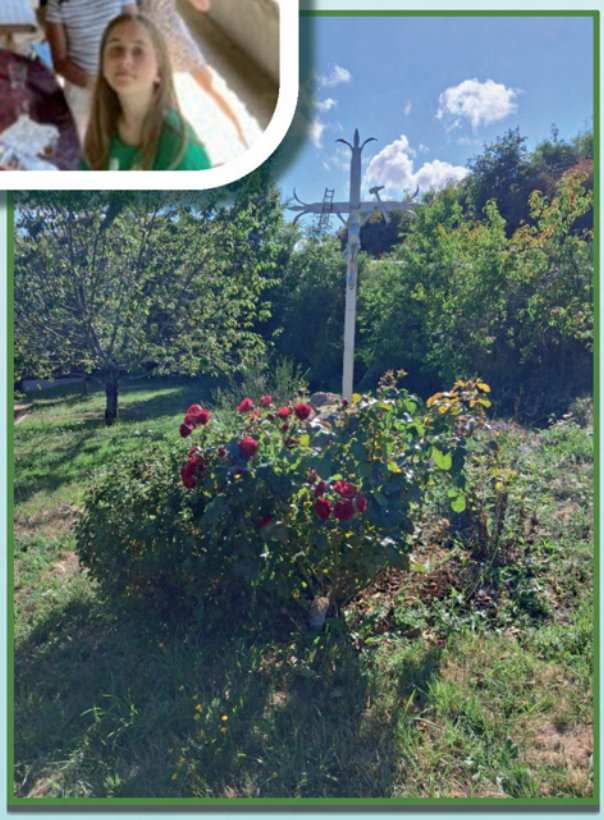

A.C.C LA DIANE PRUGNARDE

La sécurité et le respect de tous

Président : Jérôme LAURAND - Vice-président : Jean-Pierre BLETTERY,
Trésorier : Jean-François Girard. - Secrétaire : Didier Dechet
Vice-trésorier : Michel Bonnabaud - Vice secrétaire : Frédéric Lautru.

Cette saison 2025–2026 s'achève une fois encore sous le signe de la convivialité, du respect et du partage.
Grâce à l'implication de chacun, chasseurs, propriétaires, agriculteurs et amis de la nature, La Diane Prugnarde continue de faire vivre une tradition locale empreinte de passion et de responsabilité.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les propriétaires qui nous accordent le droit de passage sur leurs terrains. Leur confiance est essentielle à la pratique de notre activité. Merci également à nos fidèles chiens, partenaires indispensables, sans lesquels nos journées de chasse n'auraient pas la même saveur.

Sur le terrain, la population de gibier reste équilibrée : sangliers et chevreuils demeurent bien présents, quelques lièvres et bécasses ont agrémenté la saison, et la nature nous a offert de beaux moments de chasse. Nous restons attentifs à la préservation des espèces et à la limitation des dégâts agricoles, en étroite collaboration avec nos agriculteurs.

Nous rappelons à tous l'importance de la sécurité : le port de la chasuble orange est obligatoire, la vigilance reste de mise, et le respect des promeneurs et ramasseurs de champignons est primordial. La chasse est avant tout une passion commune, à vivre dans le respect mutuel et la prudence.

Enfin, un grand merci à tous les membres pour leur bonne humeur, leur solidarité et leur attachement à notre belle société.
Que cette nouvelle année 2026 vous apporte santé, bonheur, belles rencontres et plaisir de chasse partagée !

Nous avons une pensée particulière pour notre ami chasseur Billy, pour tous les moments de convivialité et de partage vécus ensemble.

Le président Jérôme Laurand

La COOPÉ de LAPRUGNE

Épicerie associative.

Président : Bernard Paput
Vice-présidente : Chrystèle Cloux
Trésorière : Ginette Scheffer. Secrétaire : J-Luc Fontaine
Tel : 06.63.29.68.24
Mail : lacoopelaprugne@gmail.com
Site internet : la-coope-de-laprugne.com

Choisir des produits locaux, c'est soutenir la production et l'économie locale, c'est défendre notre territoire ! C'est aussi choisir les produits de qualité de notre agriculture et de nos éleveurs.
La Coopé soutient les producteurs locaux et plus de 50% des produits vendus par les bénévoles proviennent de la production locale située à moins de 40 km.
La plupart des autres produits proviennent de la région Auvergne Rhône Alpes.
Nous essayons aussi de limiter au minimum les emballages
Un petit espace "antigaspi" regroupe les produits dont les dates de péremption arrivent à leur terme. 50% de réduction sur ces produits.

Nos horaires : du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
Tous les bénévoles de l'association de la Coopé vous souhaitent une très
Bonne Année 2026

Société de chasse du Moulin Côte

Notre passion étant de plus en plus attaquée par les idéologistes, lors du congrès de la FNC en mars, le président Willy SCHRAEN a appelé les chasseurs à déposer un manifeste pour défendre la chasse auprès de tous les maires de France

L'idée était de créer un mouvement coordonné dans un maximum de territoires, en allant le samedi 17 mai 2025 à 11h dans les mairies pour remettre au maire ce manifeste qu'il pouvait signer en guise de soutien.

Une photo devait être prise à cette occasion pour être publiée sur les réseaux sociaux de chaque fédération départementale pour exprimer le ras le bol général des chasseurs qui sont régulièrement pris à partie.

Nous remercions la mairie et tout particulièrement M. Fontaine d'avoir accepté d'ouvrir la mairie afin de signer le manifeste.

Longue vie à nos traditions.

Le président Laurand Stéphane

Laprugne Vol Libre. Président : Jean Valli

Mail : laprugnevollibre@gmail.com . Tel : 06 86 42 30 93.
Site Internet : http://laprugnevollibre.blogspot.com/
Le but de l'association est la pratique et la découverte du vol libre deltaplane et parapente.
Nous ne sommes pas une école.
Le club et le site de décollage situé à la loge des gardes a été créé en 2016
Adresse du siège social : Laprugne vol libre CRALOUX La Loge des Gardes 03250 LAPRUGNE

Aujourd'hui est un jour un peu spécial et une fois n'est pas coutume, je vais vous raconter une belle histoire.
C'était un jour de janvier 2016.
Ainsi commençait le discours de Monique MONTIBERT, maire de Laprugne, le jour de l'inauguration du décollage du club LAPRUGNE VOL LIBRE.
10 après le club continue à évoluer, avec l'ouverture d'un deuxième site, toujours à la loge des gardes et comme d'habitude les baptêmes sont en libre participation.

SCHIEVER

EPICERIE SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE

Mr et Mme Sourice

04-77-63-75-03

12 Rue de Vichy, 42830

CAVE MAYETOISE

21, Allée de l'étang d'echaux
03250 Le Mayet de montagne
04 70 59 70 17
bartassot.cave-mayetoise@orange.fr

VINS
BIERES
SOFTS
SPIRITUEUX
CHAMPAGNES

-Location tireuse à bière
-Reprise des non consommés
-Livraison
-Location caisse frigo
(lors de fourniture de toutes les boissons)

Fournisseur de toutes boissons
aux particuliers, associations, professionnels

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

Laurence et Olivier PERONNET

le bourg
42830 LA TUILIÈRE
tél. 04 77 62 93 54

20, rue de la Gare
42440 NOIRÉTABLE
tél. 04 77 24 71 33

peronnet-olivier@orange.fr

SARL GARAGE DES RIVIERES

Réparation, Mécanique, Carrosserie, Peinture
Achat/Vente Véhicules Neufs et Occasions
Réparation/Remplacement Pare-brise
Calibrage Caméra/Radars
Réglage Géométrie
Cartes Grises

04.77.65.05.13
SAINT JUST EN CHEVALET

CYCLO CULTURE Nétrablaise

Patrice BEAL
Emmanuel MURON
Vos Spécialistes

ESPACE VERTS

ZA de l'Etang - 42440 NOIRETABLE - 04 77 24 74 44

Végétalerie
Duc Fleurs
Artisan du Végétal & Producteur

Route de Ferrieres - 03270 Le Mayet de Montagne
04 70 59 21 30 - accueil@ducfleurs.com
www.ducfleurs.com

LA BELLE VERTE

Hotel
Restaurant
LA LOGE DES GARDES
04 70 56 49 51

Accueil de groupes!
Pizza les samedi soirs!
Ouvert toute l'année!

Charpente sur mesure jusqu'à 100m²
Couverture
Dépose de cheminée
Entretien, nettoyage, démoussage

Laurent TRAVARD

06 82 71 45 47

lartdutoit42@gmail.com

Mr. Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

Ets ROCHE MBMC

Commerçant indépendant

35, rue de Ferrières
Le MAYET-de-MONTAGNE

Tél. 04 70 59 73 47
Fax 04 70 59 39 27

EIFFAGE
ROUTE CENTRE EST
• Travaux de voirie
• Aménagements industriels
• Assainissement
• Terrassements
• V.R.D.
• Sols industriels et sportifs
AGENCE D'ABREST
Route d'Hauterive - 03200 ABREST
Tél : 04 70 32 22 00 - Fax : 04 70 32 66 81

ENTREPRISE
FROBERT Bernard
Vente de Matériaux
Terrassement - VRD
Curage de fossés
Drainage
Assainissement
individuel et collectif
Montée de Reure
03120 ST-PRIX
Tél./Fax 04.70.99.20.63
06.50.56.57.65
bernardfrobert@orange.fr

AD GARAGE LAURAND
EXPERT
A votre service
LIGIER
Entretien et réparation toutes marques
Entretien climatisation diagnostic valise toutes marques
Vente VO, VN, Voiturettes et Matériels agricole toutes marques
Carrosserie , tôlerie, peinture
Dépannage , remorquage
Route de Vichy 03250 Le Mayet de Montagne
04.70.59.70.61
CLAAS
MICROCAR

Des Gâteaux
et
du Chocolat
Le Mayet de Montagne
Tél : 04 70 59 70 31

AREAS
assurances
Grégoire CARRIER
Agent Général
11 Rue Francisque Driffort
03250 LE MAYET DE MONTAGNE
Tél. 04 70 59 73 19
g.carrier@areas-agence.fr
n° ORIAS 13010188

AUTOSÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE
Thierry GAUTRON
Responsable du centre
CONTROLE AUTOMOBILE TASN
8C.Z.A. DE MONTIFAUX
42440 NOIRETABLE
0477977981
www.tasn.autosecurite.com
objectifcode
PASSEZ L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE DANS NOTRE CENTRE !
Inscription en ligne sur www.objectifcode.sgs.com

OPTICAL
VISION Mobile
Grégory SIMON
Opticien diplômé
Maître Artisan d'Art Lunetier
Tous les services
d'un opticien chez vous
Tiers payant toutes mutuelles
2ème paire à la vue offerte
Un choix de plus de 1000 montures
de grandes marques à prix bas
L' opticien
qui vient à vous
PRENEZ RENDEZ-VOUS
06 76 19 93 76

S.A.S. GOUTORBE
CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE
MENUISERIE
RÉNOVATION
La Croix de Fer - 42830 LA TUILIÈRE
04 77 62 92 09 / 06 80 10 92 60
sas.goutorbe@orange.fr

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

STOP AUX BRUITS

Bruits de chantier

• Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés), exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) **ou de jardinage** (tondeuse, motoculteur…)

Ils sont autorisés :

- **De 8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi**
- **De 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi**
- **De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés**

RESPECTER LES LIEUX PUBLICS

Il est interdit d'effectuer, d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

JARDINER SANS BRÛLER

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchèterie. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4e classe de **750€**.

PLANTER SANS DÉPASSER

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

• Une distance minimale de **0,50** m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas **2 mètres**.

• Une distance minimale de **2** m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser **2 mètres.**

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

LAVER SA VOITURE À DOMICILE

La législation sur la question est largement méconnue (ou ignorée) mais il est interdit de laver tout véhicule sur la voie publique, sous peine d'amende (environ **450€**). La réglementation a pour objectif d'éviter tout déversement d'eau usées afin d'éviter que des résidus polluants s'infiltrent dans le sol ou s'écoulent vers les cours d'eau. La solution est le lavage dans une station dont les eaux sont obligatoirement filtrées.

POLLUTION VISUELLE

La pollution visuelle est un critère esthétique qui se caractérise par la **modification dégradante d'un paysage**, qu'il soit privé ou public.

Un espace dégradé, laid et sale, peut aussi constituer une pollution esthétique. Sont considérés comme nuisance esthétique : déchets non évacués, épaves, encombrants stockés dans un jardin, graffitis et tags non autorisés, etc… Selon le Code de l'Environnement (art. L541-1). Une pollution qui est souvent à l'origine d'une pollution des sols.

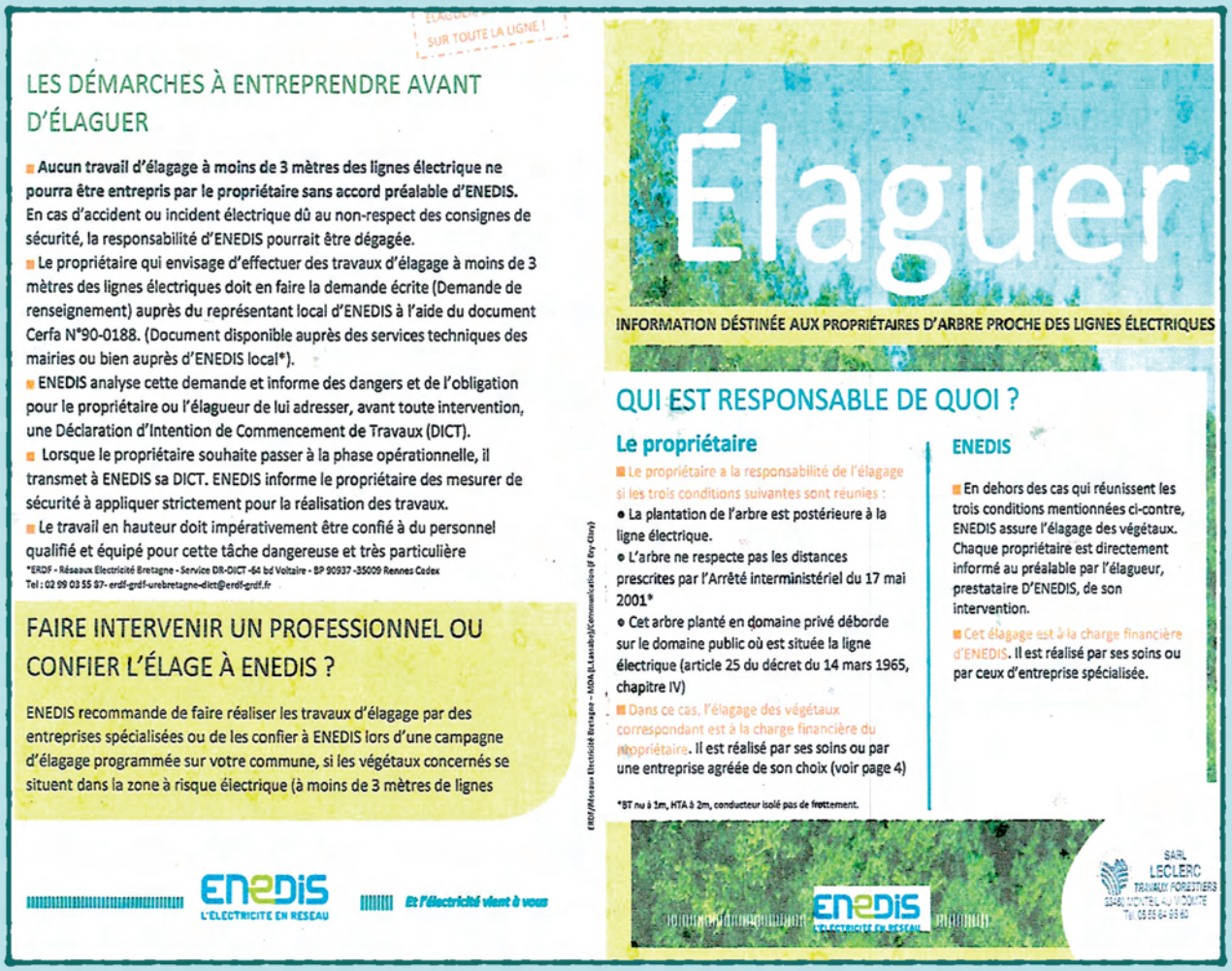

Élaguer

INFORMATION DÉSTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'ARBRE PROCHE DES LIGNES ÉLECTRIQUES

SUR TOUTE LA LIGNE !

LES DÉMARCHES À ENTREPRENDRE AVANT D'ÉLAGUER

- **Aucun travail d'élagage à moins de 3 mètres des lignes électrique ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ENEDIS.** En cas d'accident ou incident électrique dû au non-respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'ENEDIS pourrait être dégagée.
- Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'élagage à moins de 3 mètres des lignes électriques doit en faire la demande écrite (Demande de renseignement) auprès du représentant local d'ENEDIS à l'aide du document Cerfa N°90-0188. (Document disponible auprès des services techniques des mairies ou bien auprès d'ENEDIS local*).
- ENEDIS analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ENEDIS sa DICT. ENEDIS informe le propriétaire des mesurer de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.
- Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière

*ERDF - Réseaux Electricité Bretagne - Service DR-DICT -64 bd Voltaire - BP 90937 -35009 Rennes Cedex
Tel : 02 99 03 55 87- erdf-grdf-urebretagne-dict@erdf-grdf.fr

FAIRE INTERVENIR UN PROFESSIONNEL OU CONFIER L'ÉLAGE À ENEDIS ?

ENEDIS recommande de faire réaliser les travaux d'élagage par des entreprises spécialisées ou de les confier à ENEDIS lors d'une campagne d'élagage programmée sur votre commune, si les végétaux concernés se situent dans la zone à risque électrique (à moins de 3 mètres de lignes

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU — Et l'électricité vient à vous

QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

Le propriétaire

- Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage si les trois conditions suivantes sont réunies :
  - La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique.
  - L'arbre ne respecte pas les distances prescrites par l'Arrêté interministériel du 17 mai 2001*
  - Cet arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 25 du décret du 14 mars 1965, chapitre IV)
- Dans ce cas, l'élagage des végétaux correspondant est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix (voir page 4)

*BT nu à 1m, HTA à 2m, conducteur isolé pas de frottement.

ENEDIS

- En dehors des cas qui réunissent les trois conditions mentionnées ci-contre, ENEDIS assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur, prestataire D'ENEDIS, de son intervention.
- Cet élagage est à la charge financière d'ENEDIS. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'entreprise spécialisée.

ERDF/Réseau Electricité Bretagne – MDA/LLavaby/Communication/JF Bry Cliny

ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

SARL LECLERC TRAVAUX FORESTIERS

LE FAUCHAGE

Afin de maintenir une sécurité maximale pour les usagers et les riverains et assurer la viabilité de son patrimoine routier, l'**entreprise Adrien MYT** réalise l'entretien des dépendances vertes de notre commune.
Par ailleurs, afin de préserver la biodiversité peuplant les bords de route, une politique d'entretien raisonnée des espaces a été adoptée depuis plusieurs années.

Son principe, consiste à retarder le fauchage sur les accotements jusqu'à la maturité d'une grande partie des graminées et des fleurs et à ne procéder à un nettoyage complet des dépendances qu'avant la période hivernale.

Ainsi le fauchage et le débroussaillage doivent répondre aux besoins de sécurité routière des usagers, de viabilité du réseau et de préservation de la biodiversité peuplant les bords des routes avec les objectifs principaux suivants :

· assurer une bonne lisibilité de la route ;
· maintenir une bonne perception de la limite chaussée-accotements ;
· maintenir une bonne visibilité dans les points d'échanges ;
· faciliter le cheminement occasionnel des piétons ;
· permettre les manœuvres d'urgence ;
· limiter la pousse des hautes tiges ;
· assurer le bon fonctionnement hydraulique de la chaussée.

PLATEFORME INTERACTIVE

SIGNALEMENT AMBROISIE

L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE :**

- **www.signalement-ambroisie.fr**
- **L'application mobile Signalement-ambroisie**
- email : **contact@signalement-ambroisie.fr**
- téléphone : **0 972 376 888**

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main

Une question sur l'ambroisie ? Contactez **SIGNALEMENT-AMBROISIE** ou visitez le site www.ambroisie.info

ARS RNSA

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE
Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE

L'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. L'Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens.

Quels sont les dangers de l'ambroisie

- Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives.

Allergie à l'ambroisie : quels sont les symptômes

- Nez qui coule, éternuements en salve, démangeaisons au niveau du nez et du palais, sensation de sable dans l'œil, photophobie, parfois œdème au niveau des paupières sont les symptômes que l'on retrouve chez 90% des allergiques à l'ambroisie.

Période : jusqu'à quand durent les pollens de l'ambroisie

- La présence du pollen apparaît dans les deux premières semaines d'août, période floraison, et se prolonge jusqu'à fin septembre, parfois jusqu'aux premières semaines d'octobre.

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*

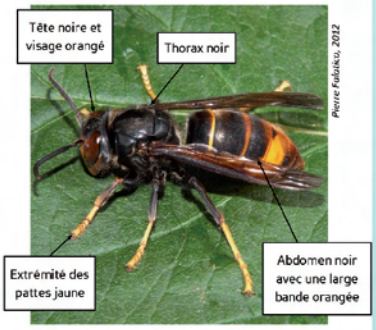

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*

Frelon asiatique : danger, piqûre, symptômes

Danger pour l'homme ?

- Piqûre plus douloureuse que celle d'une guêpe
- Peut piquer plusieurs fois
- Réactions graves possibles en cas d'allergie

Symptômes d'une piqûre

- Douleur vive, immédiate
- Rougeur, gonflement
- Démangeaisons
- Réactions allergiques

Que faire en cas de piqûre ?

- S'éloigner de la zone
- Désinfecter la piqûre
- Appliquer du froid
- Prendre un traitement
- Surveiller les symptômes

Le Frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes (Vespa velutina) a été observé pour la première fois en 2004 (Aquitaine), importé dans un lot de poteries depuis la Chine.
C'est une espèce classée depuis fin 2012 comme une espèce exotique envahissante et nuisible vis-à-vis des abeilles domestiques.
En effet, le frelon asiatique est un prédateur des abeilles dont il nourrit ses larves, qui a une forte incidence sur la filière apicole et sur la biodiversité.
Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen. Il a un teint brun foncé et un abdomen terminé par un segment jaune orangé. Ses pattes sont jaunes.
Le frelon asiatique est légèrement plus petit que le frelon européen. Il a un teint brun foncé et un abdomen terminé par un segment jaune orangé. Ses pattes sont jaunes.
Son éradication impossible de par sa forte capacité d'expansion. Les méthodes de lutte actuelles ont pour seul objectif de maintenir la sont peu efficaces et certaines ont un impact sur le reste de l'environnement.
Le piégeage d'une espèce invasive n'est pas une méthode de limitation des populations efficace et porte par ailleurs considérablement atteinte à la biodiversité.
Le piégeage préventif est contre-indiqué car il détruit un grand nombre d'insectes utiles non ciblés (pièges non sélectifs)
Le piégeage printanier n'a qu'un très faible impact sur le nombre de colonies en été
Le piégeage n'est recommandé qu'en cas d'attaque sur un rucher en plaçant des pièges de fin juillet à mi-novembre afin de diminuer la pression de prédation et d'affaiblir la colonie de frelons

La destruction d'un nid doit toujours être précédée de l'identification du nid pour éviter la destruction de nids d'autres espèces comme le frelon européen (prédateur naturel).

Attention : Ne jamais détruire un nid soi-même

Moustique tigre
Nous avons tous un rôle à jouer !

anses

Le reconnaître

- Silencieux et diurne, il pique plutôt le jour,
- Rayé blanc et noir,
- Mesure moins de 0,5 centimètre.

Prévenir sa prolifération

- Vider et retourner les seaux, coupelles, vases...,
- Ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets...,
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu,
- Curer les gouttières.

S'en protéger

- Porter des vêtements longs, amples et clairs,
- Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires.

Participez à sa surveillance en signalant sa présence sur :
signalement-moustique.anses.fr

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS
Liberté Égalité Fraternité

OBSERVATOIRE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

FREDON FRANCE

Chenilles de Processionnaires du pin et du chêne

Processionnaire du pin
Entre janvier et avril

Processionnaire du chêne
Entre mai et juillet

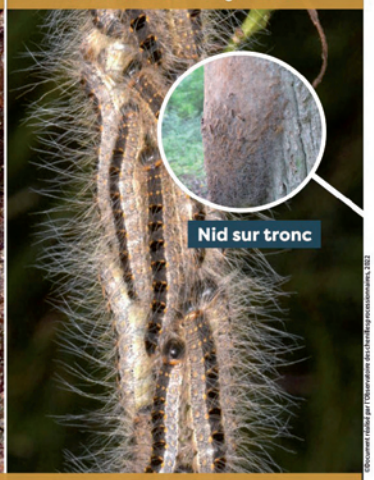

NE PAS TOUCHER !

Les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux : rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmoiement...

Toutes les chenilles poilues ne sont pas dangereuses pour la santé

Comment les reconnaitre, où se trouvent-elles, quels sont les risques pour notre santé ?
chenille-risque.info

VICHYCOMMUNAUTÉ

Démarches et Autorisations pour Vos Travaux

Guide des Obligations Administratives au titre du code de l'urbanisme

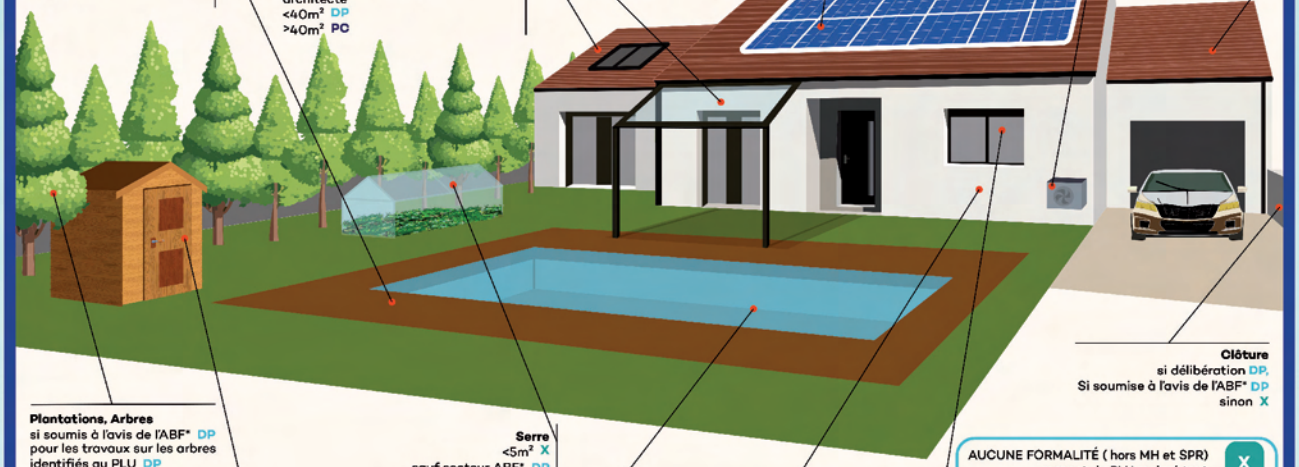

Terrasse non couverte de plain-pied
sans surélévation, quelle que soit la surface X
soumise à l'avis de l'ABF* DP

Terrasse surélevée en extension en zone U d'un PLU
<40m² DP
>40m² PC

Aménagement de combles
si pas de surélévation X
Pose Velux DP
Pour info : Ce type de projet n'entraîne pas la création de surface de plancher

Extension, véranda... en zone U d'un PLU
sous condition du seuil nécessitant le visa d'un architecte
<40m² DP
>40m² PC

Toit, tuiles
Remplacement à l'identique X
soumis à l'avis de l'ABF* DP
Modification de la toiture (aspect, couleurs) DP

Auvent/abri en zone U d'un PLU
0 à 40m² DP
>40m² PC

Panneaux photovoltaïques en toiture
installation DP

Climatiseur ou Poc en façade
installation soumise au DP
certains PLU la réglementent

Carport ou garage en extension de l'habitation en zone U d'un PLU
0 à 40m² DP
>40m² PC

Clôture
si délibération DP,
Si soumise à l'avis de l'ABF* DP
sinon X

Plantations, Arbres
si soumis à l'avis de l'ABF* DP
pour les travaux sur les arbres identifiés au PLU DP

Serre
<5m² X
sauf secteur ABF* DP
<20m² DP
>20m² PC

Construction neuve indépendante (cabane, pool house, abri de jardin, appentis, garage)
<5m² X
de 5m² à 20m² DP
>20m² PC

Piscine enterrée ou hors-sol
<10m² X
sauf si soumis à l'avis de l'ABF* DP
10m² à 100m² non couverte DP
avec couverture de -1m80 de haut DP
avec couverture de +1m80 de haut PC

Façade : ITE, ravalement, bardage
Ravalement : si délibération municipale DP
si soumis à l'avis de l'ABF* DP, sinon X
Toute autre modification de façade (ITE, bardage) DP

Fenêtres, portes-fenêtres, volets, garde-corps
Création ou remplacement DP

AUCUNE FORMALITÉ (hors MH et SPR) respect du PLU malgré tout	X
DÉCLARATION PRÉALABLE	DP
PERMIS DE CONSTRUIRE	PC

* Architecte des Bâtiments de France (ABF)

---

03 Allier

c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- **les atouts et les exigences** de votre terrain et de son environnement
- **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout**, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger**.

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert les jours de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.

Pour nous contacter : 04 70 20 11 00 ou
contact@caue03.fr

adil de l'Allier

Un conseil de proximité pour les questions logement

L'Adil03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) contribue depuis plus de 40 ans à l'**accès de tous à l'information sur l'ensemble des thématiques liées au logement avec en moyenne 10 000 consultations par an.**

En tenant compte des spécificités locales, l'ADIL03 apporte aux ménages un conseil gratuit, neutre et personnalisé sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales et leur proposent des solutions adaptées à leur situation.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, les juristes de l'ADIL03 vous accompagnent et vous conseillent en consultation, par téléphone ou courriel sur :

- **les rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé…)
- **l'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions …)
- **l'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction…)
- **la fiscalité immobilière** (revenus fonciers, taxes, investissement locatif …)
- **les diagnostics obligatoires** (performance énergétique, amiante…)
- **les relations de voisinage** (mitoyenneté, servitudes …)
- **les situations de non décence et d'habitat indigne** (insalubrité, droit des occupants…)
- **l'urbanisme** (autorisations de construire …)
- **Etc.**

Avec également un rôle de prévention, notamment en direction des personnes fragilisées, l'ADIL03 permet de mieux connaître le cadre juridique et les solutions à apporter à des difficultés financières, source d'impayés de loyers ou à des difficultés liées au mauvais état du logement pour lutter contre l'habitat indigne et non décent et ainsi être logé dans les meilleures conditions.

Présente sur 3 centres et 11 permanences, l'ADIL03 assure un service de proximité en étant au plus près de tous les habitants, il y a forcément une permanence près de chez-vous, contactez gratuitement ses services.

Permanence :

Lapalisse : Les jeudi (sauf le 4ème) de 9 H à 12 H à la Maison France Services – 04.70.99.76.17

Centre d'information le plus proche :

Vichy – Maison de l'Habitat – 9 place Charles de Gaulle – 04.70.98.18.45

Courriel : adil03@orange.fr / Internet : www.adil03.org

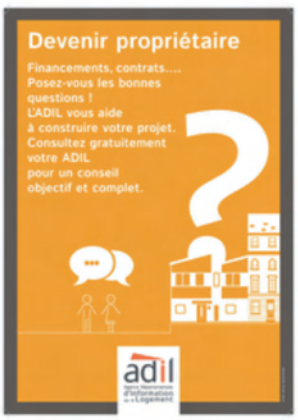

24 RUE ROGER DÉGOULANGE
03250 LE MAYET DE MONTAGNE
accueil@csrmb.fr
04 70 59 71 42

Le Centre Social de la Montagne Bourbonnaise est une structure associative implantée depuis près de 60 ans au sein de la Montagne Bourbonnaise, avec des missions d'animation du territoire et de développement de services à la population.

Cette année le Centre Social souhaite spécifiquement remercier les 17 municipalités qui ont toutes fait le choix de soutenir plus fortement le financement de l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances !

MERCI !

Cet effort collectif permet le maintien de ce service à la population dans notre montagne.

DES ACTIONS SENIORS (+ DE 55 ANS)

- Des sorties, des activités de prévention santé, un voyage !
- **En 2025 - 2026 un projet autour de la mémoire de nos séniors est en cours avec des témoignages et à l'issu un SPECTACLE - 100% Montagne Bourbonnaise !**

ACCUEIL DE LOISIRS - MERCREDIS ET VACANCES

- Un accueil lors des vacances scolaires et les mercredis.
- **Cette année lors de l'accueil des mercredis les enfants vont découvrir les trésors de notre belle Montagne Bourbonnaise**

UN SERVICE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- Des RDV des Parents thématiques 1 / mois,
- Des veillées jeux le dernier vendredi de chaque mois,
- Des randos poussette le 3ieme mercredi de chaque mois,
- Des histoires du soirs le 1ier mardi de chaque mois,
- Des conseils, des échanges entre parents ou par notre animatrice !

UN RELAIS PETITE ENFANCE

Pour les assistantes maternelles et les parents employeurs.

UNE CRÈCHE LA FÉEBOUTCHOU

Un accueil pour les 0-3 ans, 14 places permanentes. Des projets associant les enfants et les parents.

UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

LE 100% ADOS !

Le Centre accueille les jeunes de 11 à 17 ans :

- 1 Vendredi / mois - sortie match de basket (JAV), soirée à thème, jeux...
- **les mercredis après midi - pour avoir un soutien dans les devoirs et passer une après midi sympa, avec les copains en limitant le temps d'écran !**
- les vacances pour des mini camps à la découverte des villes de notre région et des animations au Centre pour passer du bon temps !

LES IDÉES REÇUES SUR LE CENTRE SOCIAL :

LE CENTRE SOCIAL EST FINANCÉ PRINCIPALEMENT PAR DES SUBVENTIONS ?

FAUX !

En 2024, la première ressource financière du Centre Social est la rémunération des services portés soit pour une part la participation des familles et des adhérents (32%). La part des subventions est de 13% du budget global.

Dans les autres Centres Sociaux la participation des familles est en moyenne de 22% (Allier) et 13% (Région). **Ce qui veut dire que le Centre de la Montagne Bourbonnaise fait contribuer fortement les familles aux activités et services.**

L'EQUIPE DU CENTRE SOCIAL EST COMPOSÉE D'ASSISTANTS SOCIAUX

FAUX !

Le Centre Social emploie principalement des animateurs (enfance, jeunesse, famille) et une partie de l'équipe est aussi bénévole !

LE CENTRE SOCIAL C'EST RESERVÉ À UN PUBLIC EN DIFFICULTÉ ?

FAUX !

Les Centres Sociaux accueillent TOUT LE MONDE !

Nos activités sont développées pour l'ensemble de la population, certaines sont spécifiques (enfants, séniors, parents) mais d'autres se veulent ouvertes à tous !

Nous pensons que, comme dans la société, chacun à sa place au Centre Social, dans nos activités ! C'est d'ailleurs cette mixité qui fait la richesse des Centres Sociaux !

LE CENTRE SOCIAL GÈRE LES AIDES À DOMICILE.

FAUX !

Depuis 2007, les services d'aide à domicile sont gérés par l'association Amallis, qui est hébergée dans nos locaux.

Les 17 communes de la Montagne Bourbonnaise

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

- Finances publiques
- l'Assurance Maladie
- Allocations familiales
- l'Assurance Retraite
- Agence nationale des titres sécurisés
- pôle emploi
- La Poste
- msa santé famille retraite services
- point-justice informer, orienter, aider

Exemples de services proposés dans les France services :

- Déclarer mes **revenus**
- Faire une demande de **permis de conduire** ou de **carte d'identité**
- Demander une aide (**allocation logement, RSA, retraite**)
- Créer votre espace **Pôle emploi**
- Gérer votre compte **Ameli**

Retrouvez toutes les informations pratiques (horaires, plan d'accès, permanences, nouvelles ouvertures...) sur **france-services.gouv.fr** ou scannez ce QR code

En **Allier**, **22** France services vous accompagnent

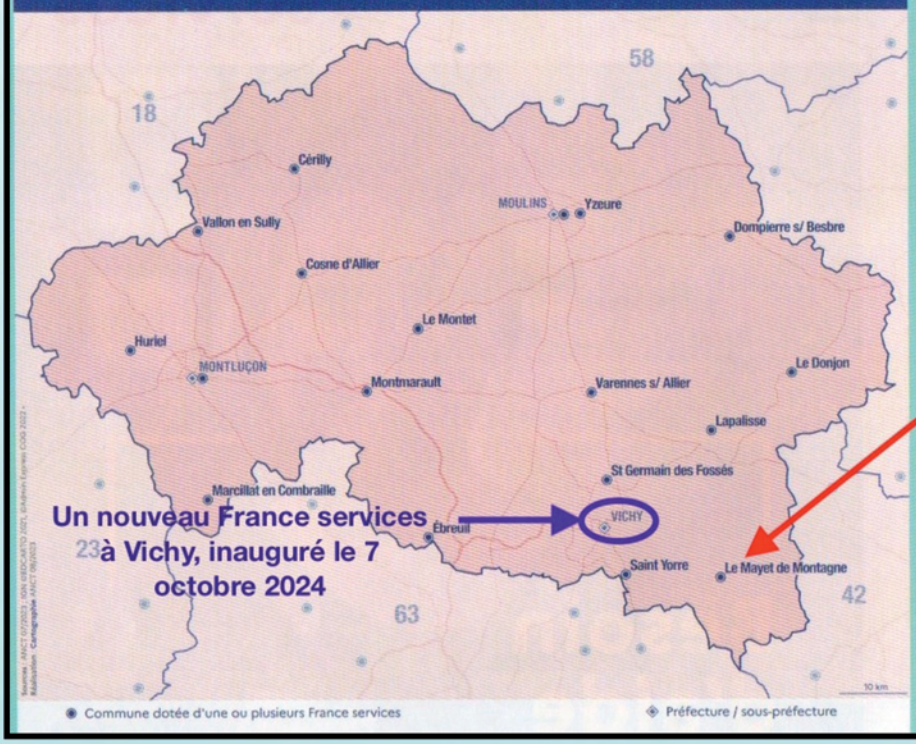

Le Donjon
France services Le Donjon
Rue de l'Épine
04 70 99 69 89

Le Mayet-de-Montagne
France services
Le Mayet-de-Montagne - Montagne Boubonnaise
26 rue Roger Dégoulange
04 63 64 72 05

Le Montet
France services Le Montet
1 place du 8 Mai 1945
04 70 47 37 76

Marcillat-en-Combraille
France services
Marcillat-en-Combraille
Place Pierre Bitard
04 70 51 10 20

Montluçon
France services
de la Sous-Préfecture
de Montluçon
8 place de la Comédie
CS 61249
04 70 02 25 14

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire.
Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.
À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.
Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire).
Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeurs sont remplies.
Présentez-vous en Mairie dès vos 16 ans,
muni de :
- Votre carte d'identité
- Le livret de famille des parents
- Justificatif de domicile de l'un des parents

Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent se présenter en mairie pour régulariser leur situation.

LE **PASS'AGGLO** JEUNE DE VICHY COMMUNAUTÉ permet de favoriser la pratique sportive et les activités socio-culturelles des jeunes habitants de 11 à 18 ans.
https://www.vichy-communaute.fr/pass-agglo/

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Consignes

* La collecte s'effectue par une benne équipée d'une grue

* Les objets sont à sortir IMPERATIVEMENT la veille de la collecte

* Les objets doivent être déposés sur le domaine public

* Les objets ne doivent pas être déposés sous les lignes téléphoniques ou électriques, ni sous les arbres, ni trop près des murs afin de ne pas les abîmer

Objets collectés

Objets métalliques ou contenant de la ferraille

Matériels agricoles, remorques, petits tracteurs, mobylettes, vélos, scooters, tondeuses, motoculteurs
Pneus de voiture sur jantes
Ferrailles diverses
Bidons et pots métalliques VIDES
Chaudières, poêles à bois
Grillage, fils de fer et barbelés
Sommiers, matelas à ressorts
Mobiliers et fenêtres métalliques sans vitrage

Equipements électriques et électroniques

Frigos, cuisinières, laves-linge, laves-vaisselle, écrans, ordinateurs...

...Liste non exhaustive...

En cas de doute, contactez le SICTOM Sud-Allier au 04 70 45 51 67 pour savoir si votre objet peut être collecté

Objets refusés

Mobilier en bois ou en plastique (tables, chaises, buffets...)
→ *Si bon état, don aux associations ou recyclerie de Cusset sinon déchetterie*

Tout sanitaire en faïence
Cuves plastiques, tuyaux PVC...
Mobilier, fenêtres et portes avec vitrage
Pneus sans jante
Bois (troncs, souches, branchages, palettes, portes)
Gravats
Batteries, bidons d'huile, pots de peinture non vidés
→ *Déchetteries*

Tôles, plaques fibrociment
→ *Déchetterie de Bayet, service payant*

Matelas en mousse ou laine
→ *Déchetteries*

Bâches agricoles
→ *Contacter la Chambre d'Agriculture*

Bouteilles de gaz, bouteilles sous pression
→ *A rapporter aux revendeurs*

Cuves métal sauf si elles sont coupées en morceaux

Caravanes

Octobre 2025

COLLECTE ENCOMBRANTS-ÉPAVES 2026

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une **collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles** à domicile, une fois par an, pour chaque commune et **sur inscription auprès de votre mairie.**

Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille**
  - > > Matériel agricole, remorque, petit tracteur
  - > > Ferrailles diverses
  - > > Bidons et pots métalliques VIDES
  - > > Chaudières, poêles à bois
  - > > Grillage, fils de fer et barbelés
  - > > Sommiers, matelas à ressorts
  - > > Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- **Equipements électriques et électroniques**
  - > > Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- **Engins avec ou sans moteur + divers**
  - > > Mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...

A LAPRUGNE,
les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le jeudi 19 mars 2026

Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire

Consignes

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

Etes-vous sûr de vouloir les jeter ?
Associations, recyclerie, ou vente permettent de donner une seconde vie à vos objets !

Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr

Panneau Pocket

SICTOM SUD-ALLIER

Laprugne à l'honneur à l'hippodrome de Vichy-Bellerive

La commune s'est vue attribuer un prix lors d'une course hippique le 7 août.
Au vainqueur, Malone Favriaux, montant Arnay le duc, nous avons remis un coffret cadeau avant d'être interviewés sur les atouts de notre commune.

12 mars, le Paris-Nice fait une nouvelle fois étape à La Loge des Gardes.